

cap mag*

* L'ACTUALITÉ DE SAUVEGARDE

N°1
DÉCEMBRE
2015

« Et de l'union des libertés dans la fraternité des peuples naîtra la sympathie des âmes, germe de cet immense avenir où commencera pour le genre humain la vie universelle et que l'on appellera la paix de l'Europe. »

Víctor Hugo



**SAUVEGARDE
2015**

Projets Européens

P.11 > 18



WWW.SAUVE-GARDE.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
François COURTINE

FABRICATION ET IMPRESSION
Imprimerie Graphic Sud
47550 BOÉ
☎ 05 53 48 20 30

TIRAGE
1000 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL
Décembre 2015

SAUVEGARDE
2, rue de Macayran
47550 BOÉ
Tél. : 05 53 48 16 10
Fax : 05 53 48 16 11

WWW.SAUVE-GARDE.FR



SAUVEGARDE,
solidaire des victimes et de leurs familles.

SOMMAIRE

- 3 → ÉDITO
- 4 → LE MOT DU PRÉSIDENT
- 5 → COMMUNICATION
- 6 → LE SIÈGE
- 7 → ORGANIGRAMME
- 8 → CULTURE : EXPOSITION CADA
Entretien avec Kevin BIETTE
- 10 → HISTOIRE

11 → DOSSIER : PROJETS EUROPÉENS

- 19 → CONTRÔLE JUDICIAIRE - AIDES AUX VICTIMES
- 20 → PÔLE PROTECTION & HANDICAP
- 22 → PÔLE ENFANCE & FAMILLE
- 24 → PÔLE SANTÉ & INSERTION
- 26 → PÔLE RESSOURCES & DÉVELOPPEMENT



ÉDITO



Bertrand FAURE

Directeur Général
SAUVEGARDE

Terres de Rugby et terres d'Oc, et ce n'est pas notre Président fêru du ballon ovale et de la belle langue qui me contredira, je me permets donc d'employer une image sportive : l'essai est transformé !

En effet, après un numéro 0, première pierre de l'édifice communication SAUVEGARDE, l'ensemble de l'équipe du comité de pilotage et du pôle Ressources et Développement ont le plaisir de vous présenter ce second numéro qui porte le maillot 1 comme un des éléments constitutif du nouveau projet SAUVEGARDE.

Cette fin d'année 2015 est riche en événements :

Poursuite de l'organisation politique et technique, consolidation et projets sont au sommaire de ce magazine.

Vie des services, présentation de l'équipe du siège, nouveau pôle « ressources et développement » complètent le cahier central consacré aux projets européens que mène notre association, à travers son service module adulte. De nouvelles rubriques apparaissent : « histoire » de la SAUVEGARDE car nul présent et futur ne peuvent se construire sans ce travail sur la mémoire et l'héritage.

Communication et partenariats pour faire état de nos relations externes et de nos réseaux et enfin une place toute particulière faite au regard que la culture et le milieu artistique portent sur nos missions et nos publics.

C'est aussi l'annonce du lancement de notre site internet où chacune et chacun pourra retrouver bientôt ce qu'est l'association SAUVEGARDE, ce qu'elle fait et comment elle réalise ses missions.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des salariés et bénévoles qui ont contribué et vont continuer à contribuer à ce que ce magazine devienne notre rendez-vous bi-annuel.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Bertrand FAURE

LE MOT DU PRÉSIDENT



Daniel PAGOTTO

Sans oublier le passé, nous construisons le présent et nous préparons l'avenir.

C'est en s'inspirant de ces principes que les membres du Conseil d'Administration SAUVEGARDE conduisent leur mission.

Concernant le passé, l'association SAUVEGARDE est un patrimoine qui s'est construit au fil des générations. Ce patrimoine opérationnel, composé d'équipes aux compétences et aux savoir-faire reconnus, est une richesse au service des besoins qui s'expriment dans notre champ d'action.

Concernant le présent, pour répondre à la fois aux attentes souvent exprimées par le personnel et aux interrogations de nos financeurs mais aussi pour être mieux identifiés, nous avons voulu donner plus de cohérence et une meilleure lisibilité à notre structure.

Plus de lisibilité notamment au niveau de la gouvernance et de la chaîne hiérarchique. Cette attente était légitime, nous l'avons entendue et nous y répondons à travers une complémentarité efficace entre le Conseil d'Administration, l'équipe de direction et une chaîne hiérarchique bien identifiée.

Plus de cohérence aussi pour la gestion de notre parc immobilier. Celui-ci soulevait beaucoup de questions de la part de nos financeurs à cause d'une organisation inadaptée, nous y avons répondu en clarifiant la situation.

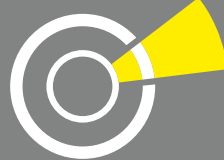
Et même si nous traversons une période où nous devons surmonter des difficultés dans l'administration du Groupement Néo Humanys, nous préparons l'avenir en étant à l'écoute des projets portés par les directions et les services.

C'est ainsi qu'en complément des pôles « protection et handicap », « enfance et famille » et « santé et insertion » qui composent le cœur de notre nouvelle organisation, nous avons décidé la création d'un quatrième pôle intitulé « Ressources et Développement » dont la vocation transversale est détaillée dans ce magazine.

L'architecture de notre nouvelle organisation est en voie d'achèvement, elle va nous permettre de confirmer notre position d'acteur incontournable et reconnu des domaines de la protection et de l'accompagnement.

C'est l'ambition de chacun d'entre nous, parce que servir est notre passion.

Daniel PAGOTTO



SAUVE
GARDE

LA COMMUNICATION

Engagée dans une nouvelle dynamique, l'association porte depuis juillet 2015 ses nouveaux habits : Sauvegarde éclairée et mise en lumière par un phare. Après ces premiers mois de navigation, bravant les tempêtes et les mauvais grains, évitant les récifs et le chant des sirènes, Sauvegarde fait le point sur CAP MAG.

LA COMMUNICATION est un enjeu majeur pour les associations qui souhaitent être visibles et lisibles à la fois, par leurs acteurs, leurs usagers, leurs partenaires, et par la société civile. Depuis près d'un an, Sauvegarde s'est engagée sur cette voie, plusieurs objectifs guident cette démarche :

- Nourrir et renforcer les liens entre l'ensemble des acteurs et créer ainsi une dynamique capable de fédérer les forces vives internes et externes de l'association,
- Adresser un message clair, concerté et partagé sur l'identité de Sauvegarde, ses activités, son organisation. Il s'agit en effet de promouvoir les activités des services, de valoriser les missions, les démarches, les engagements et les valeurs qui les soutiennent.



La communication vise à ce que les missions et les actions de l'association, soient connues, valorisées, soutenues et financées. Il s'agit de positionner clairement Sauvegarde comme un acteur, qui s'engage au service des politiques publiques sur son territoire.

Elle souhaite enfin contribuer à l'évolution des mentalités et des représentations sociales et faire en sorte que les problématiques de l'action sociale, ne soient pas seulement l'affaire de « spécialistes », mais qu'elles concernent et impliquent la société dans son ensemble.

Dans cette perspective, un certain nombre d'outils sont ou vont être mis en place dans les mois à venir, ceux-ci pourront évoluer pour s'adapter et répondre aux différents projets et stratégies :

- Une charte graphique : une identité visuelle commune à l'ensemble des professionnels et des usagers de Sauvegarde,
- La newsletter : qui rend compte régulièrement de la vie des services, une fois par mois,
- Cap Mag : un magazine publié deux fois par an, à diffusion interne et externe,
- Site internet : interface dynamique et évolutive, diffusion d'informations, d'actualités et de diverses ressources.

Sylvie COURTINE,
Pôle Ressources et Développement

Le siège de l'association SAUVEGARDE

Le terme siège, dans la langue française, a de nombreux signifiants. Du mobilier à l'accouchement, du vocabulaire guerrier : « faire le siège » ou « le lever », à la mécanique ou à la plomberie, sans oublier le Saint Siège...

Notre siège rentre dans la catégorie définie par le Larousse :

« Endroit où réside une autorité, où se réunit une assemblée délibérante, où est installée la direction d'une société, d'une association, d'une entreprise, etc. »

C'est effectivement le lieu de mise en œuvre d'une politique associative basée sur une assemblée délibérante (le conseil d'administration et son bureau), le lieu de l'autorité, par délégation du Président, par la fonction de direction générale représentant l'employeur. C'est aussi le lieu du lien entre le politique et le technique, le public et les missions des administrateurs bénévoles, entre directeurs, équipes et personnels du siège chargé des compétences de contrôle de la légalité et des travaux complémentaires des services.

Ses compétences, hormis la direction générale et générale adjointe, reposent sur trois piliers :

- Service Ressources Humaines, paie, secrétariat et formation dans le cadre du PAUF (plan annuel d'utilisation des fonds),
- Service financier et comptabilité,
- Service informatique.

Le siège de la SAUVEGARDE (ASPP à l'époque) existait avant la création du groupement Néo Humanys. Pendant la période de janvier 2011 jusqu'à cette fin d'année 2015, il a assuré des services dans le cadre d'un siège inter associatif.

Cette période a été particulièrement éprouvante pour le personnel et l'organisation.

Depuis le début de l'année 2015, le projet qui anime le siège réside dans une organisation repérée et repérante. Il intègre aussi une évolution « en douceur » concernant les impacts de la disparition du groupement et la révision du périmètre et des moyens humains. Il a pour objectif et conséquence une stabilisation des mouvements du personnel.

Ce projet s'appuie sur une nouvelle politique de travail avec les services :

- Co-construction avec les équipes dans les domaines des procédures et de la gestion des compétences,
- Interventions en postes partagés ou intérim pour les domaines de secrétariat, comptabilité et direction,
- Nouvelle organisation des réunions cadres,
- Nouvelle politique de communication avec le Pôle Ressources et Développement.

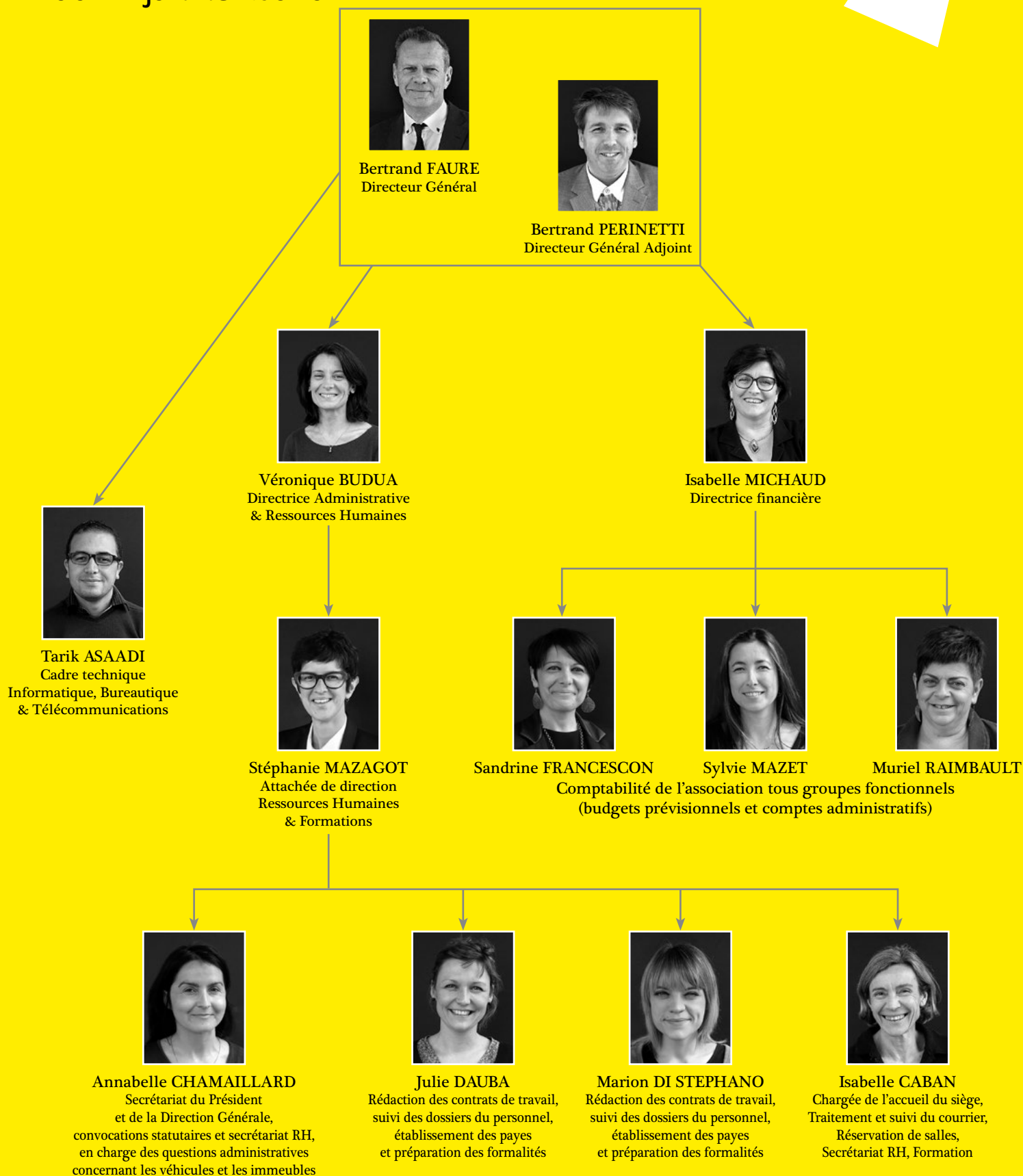
Enfin, à partir de l'année 2016, dans le cadre du programme immobilier que nous mettrons en place afin d'adapter nos locaux à l'évolution de nos services et des exigences de la réglementation en matière d'accès et de sécurité, l'équipe du siège s'installera dans de nouveaux locaux, symbole de l'évolution de notre association pour les années à venir.

Bertrand FAURE,
Directeur Général

SAUVEGARDE

ORGANIGRAMME

Organisation prévisionnelle des services du siège au 1^{er} janvier 2016





CULTURE
EXPOSITION CADA

EXPOSITION CADA

Entretien avec Kévin BIETTE

CETTE EXPOSITION* avec le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile de Bon Rencontre est issue de ma rencontre avec Florence Carlet, directrice du centre. Elle voulait créer une exposition sur la diversité culturelle présente dans cette structure. Après avoir pris connaissance de mes travaux, Florence m'a proposé de réaliser ce projet. J'ai tout de suite accepté sa proposition qui a suscité toute ma curiosité.

Dès la première visite du CADA, il était clair pour moi que pour concevoir ces portraits, il fallait que mon approche soit au plus près des résidents. A l'aide de l'équipe du CADA, j'ai décidé de réaliser une série d'entretiens avec les personnes intéressées.

Par la suite, j'ai retranscrit toute la connaissance et l'émotion perçues lors de ces entrevues afin de peindre une toile à l'image de l'histoire et de la culture de chacun.

La dernière étape fut de capturer, par le biais de la photographie, toutes ces personnalités avec en fond, la peinture créée, résonnant comme une aura.

Ces portraits réalisés dans une démarche plus intime et plus humaine permettent un nouveau regard sur ces demandeurs d'asile. Cette exposition leur offre un instant inédit durant lequel on oublie leur statut social délicat pour mettre en avant leurs personnalités.

Croisez leurs regards, imprégnez-vous de leurs sourires et dégustez d'un coup d'œil les plats de leurs pays.

* Hôtel de Ville d'Agen, janvier 2016.



Kevin BIETTE

Jeune photographe autodidacte de 24 ans.

La photographie découverte durant mes études en architecture est devenue un véritable moyen pour libérer mon expression.

Passionné par l'art et le voyage, mes créations s'inspirent des couleurs, des corps, des regards et des sensations découvertes lors de voyages.

C'est dans l'association de la photographie et de technique artistique que je transmets ma perception et mon interprétation d'un monde en couleur.

Regarder, interpréter et innover sont mes maîtres mots.





HISTOIRE

Un présent sans passé
n'a pas d'avenir...

Fernand Braudel

EN 2015, la Sauvegarde est entrée dans une nouvelle dynamique et s'est engagée dans l'écriture de nouvelles pages de son histoire. « Sans oublier le passé, nous construisons le présent et préparons l'avenir » rappelle Daniel Pagotto dans le présent édito et nous ne pouvons que consentir à cette proposition et la faire nôtre ici, dans cette rubrique histoire. En effet, revenir aux sources, aux origines de notre association, c'est sans aucun doute saisir l'opportunité de nourrir nos réflexions sur son actualité, c'est peut-être aussi se donner la chance d'en tracer les perspectives et d'engager son avenir.

L'association Sauvegarde fêtera ses quatre-vingt ans en 2016... Et nous souhaitons avec vous, donner une place à la mémoire, aux témoignages, à l'histoire de vie de cette association. Creuser et retracer les sillons, qui l'ont conduite à s'engager, à choisir de veiller, de protéger, de préserver, d'accueillir les enfants, les adolescents, les personnes, les familles.

Dans cette dynamique, le pôle Ressources et Développement va s'attacher dès à présent à identifier, récolter les sources et regrouper les archives ; il est à votre disposition et ira à la rencontre de tous ceux qui souhaitent apporter leurs témoignages, partager leurs récits, leurs expériences, leurs souvenirs. En donnant la parole à ces histoires de vie, il nous semble, que nous donnons une juste place à ce qui fonde non seulement notre identité collective mais également à ce qui nourrit nos liens aujourd'hui pour demain.

PREMIERS PAS : le 7 mai 1936

« La société est responsable de ses membres ; plus que d'un problème de délinquance, c'est bien du problème de l'enfant dont il s'agit ». ⁽¹⁾

C'est d'abord sous le nom de « comité de protection et de relèvement de l'enfance et de l'adolescence coupable ou en danger moral », que sous l'impulsion du Procureur général Mr Cambou, l'association voit le jour en 1936. Dans le mouvement des réformes ⁽²⁾ des années 1912 et 1930, qui instaurent « des mesures de surveillance ou d'assistance éducative à l'égard des enfants dont la santé, la sécurité, la moralité sont insuffisamment sauvegardées par les parents », il s'agit pour l'association de contribuer et d'œuvrer au service de la protection de l'enfance « irrégulière » et venir ainsi en appui des magistrats, des médecins, de l'Assistance Publique et des instances publiques.

Nous verrons dans les prochains numéros, la place que l'association prendra au fil du temps dans l'action sociale sur le territoire.

Sylvie COURTINE,
Pôle Ressources et Développement



(1) Loi du 22 juillet 1912 qui marque le début d'une justice pour mineur.

(2) Création en 1920 du Ministère de la Santé, Décret-loi du 30 octobre 1935.

Photographies tirées du fond Henri Manuel.

DOSSIER

PROJETS EUROPÉENS

POUR INAUGURER ce premier dossier thématique, le comité de rédaction de CAP MAG a choisi de braquer ses projecteurs sur les activités, les relations et les objectifs des services de SAUVEGARDE quand ils s'inscrivent dans des programmes initiés par la Commission Européenne. Cette dimension n'est pas nouvelle pour notre association, mais force est de constater qu'elle n'a pas souvent eu l'occasion de mettre en avant ses initiatives et d'en communiquer les résultats. CAP MAG se propose de relever ce défi en étroite collaboration avec les équipes et les usagers des services socio-éducatifs pour adultes du Pôle santé & insertion dans le cadre des Programmes ERASMUS + dans lesquels ils sont impliqués.

Lutter contre l'exclusion sociale :

Partout en Europe, l'exclusion sociale et économique est en augmentation. C'est aujourd'hui plus de 80 millions de personnes qui sont en danger d'exclusion. La déclaration de Strasbourg en janvier 2014 a renforcé le rôle et la valeur de l'économie sociale pour surmonter la pauvreté et créer de nouveaux emplois. Europe2020 - Traité de Lisbonne, a identifié l'économie sociale et les services essentiels qu'elle rend aux besoins locaux comme catalyseur pour l'innovation, le changement, la durabilité et l'inclusion.

Le programme Erasmus + :



Le programme Erasmus + est le nouveau programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020.

Il vise à renforcer les compétences et l'employabilité, ainsi qu'à moderniser l'éducation, la formation et le travail. Ce programme, d'une durée de sept ans, est doté d'un budget de 14,7 milliards d'euros.

Erasmus + offre à plus de 4 millions d'Européens la possibilité d'étudier, de se former, d'acquérir une expérience professionnelle ou de travailler comme bénévoles à l'étranger.

Erasmus + finance des partenariats transnationaux entre des établissements et organisations d'enseignement, de formation et de jeunesse afin de favoriser la coopération et de jeter un pont entre le monde de l'enseignement et celui du travail, et de combler ainsi les lacunes actuelles en matière de compétences en Europe.

Pour l'éducation des adultes, le programme Erasmus + a pour objectifs de :

- Réduire le nombre d'adultes ayant un faible niveau de compétences, en particulier autour des savoirs de base et des compétences clés,
- Promouvoir les possibilités de formation tout au long de la vie pour les adultes,
- Développer les services d'orientation pour ces publics,
- Développer la reconnaissance et la validation des acquis formels et non formels.

Le programme Erasmus + se décline en 3 actions clés :

- Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques,
- La mobilité à des fins d'apprentissage,
- Soutien à la réforme politique.

Coopérations et Mobilités

Les projets déposés au titre des actions menées par le CHRS CEHRESO, la Maison Relais et les Lits Halte Soins Santé s'inscrivent dans les actions clé de type 1 et 2.

1. Projet de coopération NOUVELLES CHANCES

Partenariat stratégique pour développer une action innovante dans un cadre transnational et s'enrichir des bonnes pratiques mises en œuvre.

DESCRIPTION :

Favoriser l'éducation à l'esprit d'entreprendre, pour développer la citoyenneté active, l'employabilité, la nouvelle création d'entreprises, des parcours d'apprentissage et des choix de carrière pour des individus de communautés isolés en conformité avec leur développement personnel et professionnel.

Créer ensemble un nouveau dispositif de formation qui inclut des éléments de « Bonnes Pratiques » repérés dans chaque pays partenaire.

Répondre aux besoins des entreprises sociales qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion en portant l'attention sur le « vivre sainement » et l'auto approvisionnement par les cultures bios et une pratique agricole et horticole durable.

2. Projet de mobilité WORK TO GROW

Développer la mobilité à des fins d'apprentissage dans le cadre d'une éducation tout au long de la vie.

DESCRIPTION :

Améliorer la qualité de la formation individuelle offerte aux différentes catégories de personnels afin de garantir les principes d'égalité et d'accès pour tous à l'acquisition des compétences clés en particulier dans les domaines culturels et linguistiques.

Découvrir de nouvelles formes d'organisation et de management des services.

Identifier et transférer les « bonnes pratiques » liées à de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

Investir le champ de l'Economie Sociale en s'inscrivant dans les réseaux et les partenariats locaux et régionaux afin de maximiser le capital social et les ressources financières nécessaires à la croissance des organisations et à la création de nouveaux emplois.

Maureen WALBY

Maureen Walby est anglaise et vit désormais en France, à Saint Clémentin, une commune du Poitou.

Elle a plus de 25 ans d'expérience dans le domaine des projets financés par l'Europe et des partenariats. Son expertise comprend la gestion nationale de



fonds structurels et d'investissement européens (FSE, FEDER, etc.) ainsi que la mise en place de partenariats complexes multi-acteurs et multi-pays financés dans le cadre de programmes tels que : Horizon, Employment Adapt, Equal, Leonardo da Vinci, Grundtvig, Life, Interreg etc.

Au sein de l'organisation britannique Kent Training and Enterprise Council, Maureen a travaillé pour la première fois avec notre association en 1995 et a depuis contribué au succès de nombreux projets communs qui ont soutenu le travail de la Sauvegarde et participé au transfert de bonnes pratiques en Europe.

Aujourd'hui en tant qu'indépendante, Maureen travaille dans toute l'Union Européenne pour développer et accompagner un Réseau d'ONG et d'entreprises sociales reconnues qui souhaitent s'engager à l'échelle européenne.

Même s'il est complexe, le recours aux financements européens est disponible pour appuyer des initiatives de préparation à l'emploi et de formation « tout au long de la vie » pour les personnels et les usagers. Pour Maureen : « L'argent de l'Europe est là pour nous aider dans notre travail et devrait être plus visible et plus accessible. Les procédures d'appel à projets ne sont pas si compliqués que l'on ne croit. »

Pourquoi les services SAUVEGARDE se sont-ils investis dans ces programmes européens ?

Ces programmes permettent à nos salariés de mieux répondre à deux questions majeures concernant l'accompagnement des usagers de nos services :

- La complexité des parcours d'accès à l'emploi,
- Les difficultés d'accès à une nutrition en qualité et quantité suffisante.

L'emploi :

Un constat préoccupant :

Malgré le recours à la totalité des dispositifs ouverts par Pôle Emploi, le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), les Plan Locaux Insertion par l'Emploi (PLIE), les mesures liées au Revenu de Solidarité Active (RSA), la Garantie Jeune proposée par les Missions locales, les résultats en termes d'accès des usagers de nos services à la formation ou à l'emploi ne sont pas satisfaisants.

Les durées d'inactivités, le manque de savoir-faire et de savoir être dans un milieu de travail, l'absence de réelles qualifications professionnelles, les difficultés de comportements dues à un seuil de tolérance à la frustration très bas, un marché de l'emploi très fermé, le peu de capacité de s'adapter à un rythme de vie incluant l'emploi, les problèmes de mobilités et d'instabilité en terme de logement, etc... expliquent les faibles résultats de leurs tentatives de retour à l'emploi.

Pourtant nos usagers réagissent très bien à nos propositions d'activités de travail en interne.

Un projet :

Notre parc de logements et de locaux d'hébergement, les locaux administratifs et éducatifs de nos différents services constituent des besoins d'entretien et de maintenance à un niveau suffisant pour assurer un volume d'heures de travail correspondant à l'activité d'un Atelier d'Adaptation à la Vie Active. Celui-ci pourrait encadrer l'activité de 8 à 10 usagers à temps partiel avec 2 moniteurs d'atelier.

Tout en sollicitant, avec le soutien de notre Association, nos services financeurs et en établissant des contacts avec des structures porteuses d'AAVA, il nous a semblé qu'un tel projet devait s'appuyer sur un « business plan » cohérent et fiable. Il nous a semblé surtout, qu'une culture des métiers de l'intervention sociale intégrant la question de l'emploi comme facteur de développement des individus et comme soutien essentiel des identités et des situations sociales et financières, devait être mise en avant.

L'accès à une alimentation de qualité :

Les effets néfastes des carences alimentaires

Nous observons de nombreuses carences alimentaires au niveau des personnes accueillies au sein de nos trois établissements assurant de l'hébergement ou du logement adapté. Cela impacte négativement les capacités physiques à soutenir des projets d'activités de réinsertion : accès à la formation, à l'emploi, aux loisirs sportifs, etc... La solitude et l'instabilité des lieux de vie ne favorisent, ni la gestion des coûts de l'alimentation, ni le goût pour l'élaboration de menus équilibrés. Les équipes éducatives font ce constat au travers des résultats des bilans de santé, des comportements et des paroles des usagers.

Nous pouvons ainsi mesurer un certain nombre d'indicateurs ne favorisant pas la conception d'une alimentation de qualité mais avant tout des indicateurs de privation liés à un manque de revenus. Nos partenaires des banques alimentaires fréquentés nous en font des retours fréquents.

Nos priorités :

Augmenter la quantité et la qualité des denrées alimentaires accessibles aux usagers de nos services en lien avec les structures d'aide alimentaire et en promouvant les modèles alimentaires liés aux origines géographiques.

Réaffirmer la nécessité du temps du repas.

Promouvoir les jardins partagés qui intègrent les dimensions collectives et participatives.

Prendre en compte les axes « alimentation et cuisine » et « santé et nutrition » pour favoriser l'éducation à l'alimentation et la promotion d'un comportement alimentaire équilibré : structuration du repas, diversité des produits, quantités consommées, éducation au goût et aux bonnes pratiques de cultures respectueuses de la biodiversité et des ressources naturelles.

En participant à ces programmes européens, nous avons souhaité partager, comparer et faire évoluer, avec nos partenaires transnationaux, les dispositifs d'accompagnements pratiques et les outils nous permettant, avec nos équipes et nos usagers, de faire face à ces priorités.



Jean-Michel MERLIERE,
Directeur du service
socio-éducatif pour adultes

Nos Principaux Partenaires

Les deux programmes que nous avons la responsabilité de coordonner nous permettent d'être en lien avec de nombreux partenaires, nous vous proposons de faire connaissance avec les principaux.



PROVITA

pour les enfants nés et à naître

L'Association ProVita est un organisme communautaire à but non lucratif prestataire d'accueil, d'hébergement éducatif, de formation professionnelle et d'emploi d'insertion. Basé en Roumanie, en zone rurale, à environ 150 kms au nord de Bucarest, Provita fut établi à la base en tant que centre pour enfants abandonnés mais au cours des 20 dernières années il est devenu un organisme communautaire proposant de la formation, du soutien, un logement et l'accès à l'éducation aux personnes incapables de subvenir à leurs propres besoins.

Provita a une clientèle de tous âges, sans soutien familial, des parents isolés, dont beaucoup ont été victimes de violences domestiques, des familles en détresse, des personnes handicapées, et elle continue de fournir des logements et une éducation stable aux enfants abandonnés. Il y a actuellement 14 « enfants Provita » étudiants à l'université de Bucarest, nourris et totalement soutenus par Provita.

Avec un personnel expérimenté et une forte implication dans les projets européens, l'équipe de Provita fournit un excellent exemple de la façon dont les entrepreneurs locaux et les entreprises de la communauté peuvent créer du capital social en investissant dans des personnes qui, avant de se joindre à Provita, ne pouvaient accéder à un emploi. Maintenant ces mêmes personnes créent du travail pour elles-mêmes et pour les autres.

Provita, gère une ferme communautaire basée sur l'agriculture et le bio dont les produits servent directement à soutenir la communauté et ses habitants. Elle produit des légumes de façon extensive et élève des volailles fermières et des troupeaux pour la viande. Elle gère également des forêts et des pâturages.

Provita dispose d'une cellule de formation professionnelle qui accueille ses propres apprentis ainsi que les apprentis d'autres communautés.

Provita est en phase de devenir le premier spécialiste Roumain de la formation professionnelle communautaire en zone rurale.



NO WALLS GARDENS

jardins sans murs

Cette association se situe à Northfleet, Kent dans le Sud-Est de l'Angleterre, entre Londres et Douvres. Elle est implantée le long de la Tamise au cœur d'une zone urbaine construite en 1960. Elle abrite beaucoup d'immigrés, avec des taux d'exclusion sociale et de criminalité élevés. La communauté a été frappée par le vandalisme, les graffitis et l'abandon des zones vertes. C'est à partir de ces constats qu'a été créé No Walls Gardens (Jardins sans murs). No Walls Gardens est une société d'intérêt communal à but non lucratif fondée par des habitants qui ont vu là une opportunité de régler eux-mêmes les problèmes de leur communauté. Afin de combattre les problèmes d'exclusions, de vandalisme et de violences, No Walls Gardens s'est associé avec les habitants pour former un dispositif original chargé d'améliorer l'image et les conditions de vie de cette zone urbaine.

Grace au travail de jeunes chômeurs, jeunes délinquants et personnes plus âgées, les espaces verts négligés qui faisaient office de zones dangereuses au sein de la communauté, ont été transformés en zones de loisir et espaces de socialisation, que les enfants et les adultes peuvent désormais investir sans dangers. Depuis l'association s'est dotée d'un centre de formation professionnelle en horticulture et agriculture qui accueille des chômeurs de longue durée. Ces personnes travaillent à la requalification en parcs, jardins et potagers communautaires, des espaces verts négligés, abandonnés et pollués. Par la même occasion, ils fournissent des compétences professionnelles aux habitants et les aident à trouver du travail tout en améliorant la qualité et la sécurité de leur propre environnement.

No Walls Gardens est maintenant une entreprise sociale recherchée, générant ses propres revenus à travers des contrats avec les conseils locaux et les sociétés du territoire. Employant des chômeurs de longue durée, No Walls Gardens est maintenant reconnu comme un exemple type de « Champions communautaires » tel que le définit la loterie nationale du Royaume Uni avec un statut spécial et une subvention pour permettre à l'organisme de continuer de croître.

Les compétences et qualifications des gestionnaires de No Walls Gardens sont celles de la vie et non pas des diplômes académiques. Leur place dans ce projet est celui d'« apprenti et formateur ». Ils forment un parfait exemple d'auto-assistance dans une communauté qui a transformé un besoin d'une communauté en un projet d'emploi, développé, détenu et géré par la communauté elle-même.



COMMON WORK

« tête, cœur, mains »,
penser, sentir, faire

COMMON WORK est une importante entreprise « leader » située en zone rurale dans le Kent en Grande Bretagne. Elle comprend deux secteurs de spécialisation qui sont d'une part l'horticulture et l'agriculture bio et d'autre part l'expertise dans le travail auprès de personnes en marge de la société et cumulant des désavantages sociaux et économiques et/ou des handicaps ou problèmes de santé. Cette entreprise fait le lien entre les services sociaux et les services de santé, l'éducation, l'environnement, l'agriculture, l'horticulture, les droits de l'homme et le développement durable.

COMMON WORK travaille sur le besoin de bien manger et « vivre sagement », en proposant à des publics ayant moins d'opportunités, l'expérimentation concrète de l'espace, du temps et des ressources dans un environnement naturel.

COMMON WORK dispose sur 220 hectares d'un centre d'études résidentiel avec des jardins de légumes bios, des poules sauvées des batteries et une ferme laitière bio. 20 à 25 hectares pour le bois, qui est transformé en copeaux pour le chauffage. Des panneaux solaires et photovoltaïques ainsi qu'une éolienne pour l'utilisation de ressources énergétiques renouvelables. Des ateliers de cuisine, poterie, jardinage.

Cet ensemble fournit les cadres et les ressources à des dispositifs de formations professionnelles et d'apprentissages: nutrition, diététique, agrobiologie, jardinage et thérapie à la disposition principale des « employés » mais également utilisés par des clients partenaires.

Une cuisine pédagogique permet la formation et les travaux pratiques au bénéfice des groupes communautaires vulnérables, les aidants à développer des compétences pratiques, la confiance et l'estime de soi.

L'entreprise sociale intègre les aspects environnementaux et économiques de la durabilité, et développe de nouveaux modèles économiques pour la viabilité financière ainsi que des programmes de santé et d'éducation à visée inclusive.



BASTA

« basta ! »

Basta est située à Nykvarn près de Stockholm depuis 1994. C'est une entreprise auto-suffisante qui dispose d'un centre de formation professionnelle offrant une éducation alternative pour les élèves non-académiques.

Elle appartient et est gérée par les personnes qui vivent et travaillent à Basta, dont presque la totalité ont eu, avant de rejoindre Basta, une longue histoire d'addiction aux drogues ou à l'alcool ainsi qu'un parcours pénitentiaire. D'ailleurs un certain nombre ont passé la dernière année de leur sentence à Basta comme condamnation alternative et ont choisi d'y rester à leur libération.

A Basta tout le monde travaille :

Basta vend des services et des produits dans des secteurs de plus en plus diversifiés : la production de meubles de haute qualité, le management d'espaces verts dont des forêts et des lacs, un centre équestre avec un élevage de chevaux de races rares, une pension pour chiens, une entreprise de suppression de graffitis, une société de construction et beaucoup d'autres entreprises sociales qui produisent des revenus que Basta redistribue à ses membres ou réinvestit dans leurs projets. Basta s'appuie sur plusieurs éléments clés qui sont le travail, l'apprentissage, l'autonomisation, la solidarité, l'écologie et l'environnement. Aujourd'hui le Groupe Basta offre un foyer et du travail à environ 150 personnes et continue à se développer.

Basta a géré et développé avec succès beaucoup de projets financés par l'Europe et a travaillé dans le passé avec L'ASPP.





Muriel COUNIL :

Coordinatrice du module adulte

« Ce qui est intéressant, c'est qu'on a tous une vision différente des séjours que nous avons fait. Moi ce qui m'a laissé le souvenir le plus fort, en Angleterre, c'est ce café associatif ouvert à l'origine pour des personnes à faibles ressources et qui est devenu petit à petit un lieu de vie, de partage et de rencontre pour toute la communauté de la ville où il est implanté... J'y ai retrouvé également la même approche qui me tient à cœur entre l'alimentation et la santé... J'ai bien aimé aussi la petite sortie dans Londres... ce qui est incroyable chez les anglais, c'est que chaque année ils doivent recommencer à demander des subventions à la loterie nationale... c'est plein d'incertitudes, il faut batailler, c'est jamais pérennisé... alors que chez nous on peut faire les mêmes choses... à moyens constants ou presque, c'est quand même plus facile... »

Ces voyages ça permet de rencontrer des personnes, de prendre des contacts... la barrière de la langue ça freine un petit peu mais ça n'empêche pas... »

René BERGER :

Agent de maintenance

« En Angleterre, on a vu beaucoup de trucs intéressants qui me donnent beaucoup d'idées... les ateliers bois et la fabrication de beaux objets... et pas simplement des croix comme en Roumanie ! J'ai bien aimé Londres... je n'y avais jamais été. »

En Roumanie, c'était très émouvant... parce qu'on a vécu tout le temps avec des bébés, des enfants orphelins, des ados, des adultes aussi avec des problèmes psychologiques... on vivait avec eux du matin au soir... on était en contact... au moment du départ y avait des enfants, des ados de 14 15 ans qui pleuraient... ça m'a vraiment touché. »

Témoignages

Alexia COMINOTTI :

Agent Administratif

« J'ai été très étonné par l'application de ces personnes, souffrant de maladies mentales, à créer de si belles choses, des bijoux, des vitraux... tout dans leur environnement était propre, droit, carré... utile et tourné vers l'extérieur, le restaurant, la boutique où ils vendaient tout ce qu'ils faisaient... »

Rencontrer d'autres personnes en plus à l'étranger c'est un enrichissement personnel et professionnel. »

Sylvain BERCHE :

Maison Relais de Nérac, Président du Conseil de la Vie Sociale

« J'ai été très touché par ce que j'ai vu en Roumanie... leur vie... je pourrais pas... j'ai eu mal au ventre... Ils ont un jardin bio, mais ils vivent dans des maisons en planches... les fenêtres elles sont fermées avec des poches plastiques... ce qui m'a choqué... c'est les deux mamans qui gardent 10 ou 11 gosses dans la même maison... c'est un boulot monstre et après elles font de la couture, de la broderie, elles font des robes, des fringues qu'elles vendent après, mais c'est elles qui font tout... pourtant on a pas l'impression qu'elles aient beaucoup de droits. »

A part ça c'est un endroit qui m'a beaucoup plu aussi... un petit village... une supérette, une église... Quand on a fait la randonnée en 4/4, chaque fois qu'on s'arrêtait pour remettre de l'eau dans le moteur... y'avait des paysages magnifiques... j'avais envie de poser ma toile de tente... enfin sur un arbre à cause des ours... »

J'ai montré au directeur en Roumanie toutes les photos sur les massifs et les plantations que j'ai faites... ça lui a vraiment plu... il ne parlait pas bien le français et moi l'anglais... je peux pas... c'est pas possible... pourtant on était vraiment dans l'échange... »

Moi quand je suis rentré ça m'a fait bizarre de me retrouver dans un appartement chauffé... avec l'électricité et l'eau chaude. »

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE favorise la participation et l'expression des personnes accueillies dans un établissement ou service social ou médico-social ainsi que celles de leur famille ou tuteur en les associant à l'élaboration et à la modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement.

Comment se déroule un séjour de mobilité ?

Un exemple : Le programme de mobilité en Roumanie
du 15 au 20 juin 2015

- **Présentation de la stratégie et de l'organisation d'Entreprises sociales** destinées au retour vers l'emploi d'un public en situation sociale précaire : femmes isolées avec enfants, jeunes femmes au parcours d'errance et au niveau de qualification très faible, accueillies par les structures d'hébergement de l'Association Pro Vitae.
- **Mardi 16 juin** : présentation du projet d'établissement initial : création des premiers ateliers de construction d'habitats destinés à accueillir les premiers enfants et femmes isolées. Développement de l'entreprise agricole destinée à une production de légumes biologiques. Actuellement 15 % des besoins alimentaires des 80 personnes accueillies sont couverts par l'exploitation agricoles : jardin, poulaillers, bovins, moutons.
- **Mercredi 17 juin** : présentation de la pépinière d'entreprise sociale à Valenii de Monte : garage associatif, atelier de confection de literie, atelier de production d'objet d'arts sacrés. Business plan et stratégie d'organisation en unités de production de type coopératives.
- **Jeudi 18 juin** : présentation du projet pédagogique des structures accueillants des enfants orphelins : les statuts juridiques des enfants, les procédures d'admissions en relations avec les services locaux et nationaux de protection de l'Enfance, l'organisation des prises en charges, les projets individualisés, les programmes standards des ministères, la scolarité, l'accès au collège. Participation à la fête annuelle d'une école /collège fréquentée par les enfants de PROVITA et au sein de laquelle enseigne notre interprète.
- **Vendredi 19 juin** : Les ateliers de constructions et de terrassement de Pro VITA : constructions de logement individuels pour les familles d'accueil, construction du foyer d'hébergement des enfants fréquentant les collèges et le lycée. Visite des unités de production de légumes. Les bâtiments sont autosuffisants sur le plan de l'énergie consommée.
- **Samedi 20 juin** : Entreprise d'insertion de Bucarest : snack et salon de thé dont la décoration a été réalisée par l'atelier de Pro VITAE. Salon de vente d'objet en céramiques et tissus : ameublement et déco d'intérieur.



Calendrier et développement des programmes

Octobre 2014

Rencontre sur Skype entre les partenaires pour finaliser les contrats et s'accorder sur les responsabilités.

Décembre 2014 et janvier 2015

D'autres réunions par Skype afin de préparer le programme de la première réunion des partenaires à Kent.

Du 16 au 20 Mars 2015

Première réunion des partenaires dans le Kent à COMMON WORK. 13 participants dont un usager.

Après la présentation par chaque partenaire de son organisme, de ses expériences et de ses ambitions dans le projet, une série de visites à des entreprises sociales spécialisées dans la culture organique et les méthodes biodynamiques était organisée par notre hôte.

Au fil de la semaine et avec des conditions d'accueil de grande qualité, c'est un solide esprit de groupe qui se construit et qui permet d'établir la stratégie et le calendrier de la suite du programme.

Du 15 au 20 juin 2015

Une réunion transnationale des partenaires en Roumanie, animée par ProVita située à Valenii de Munte (ROUMANIE).

Participants : 5 salariés + une élue au Conseil Municipal de la Ville de Nérac, présidente du Centre Communal d'Action Social - partenaire et soutien de nos projets en direction des auto-productions de légumes et de fruits biologiques à destinations des usagers de nos services.

Du 30 nov. au 4 déc. 2015 et du 29 fév. au 4 mars 2016

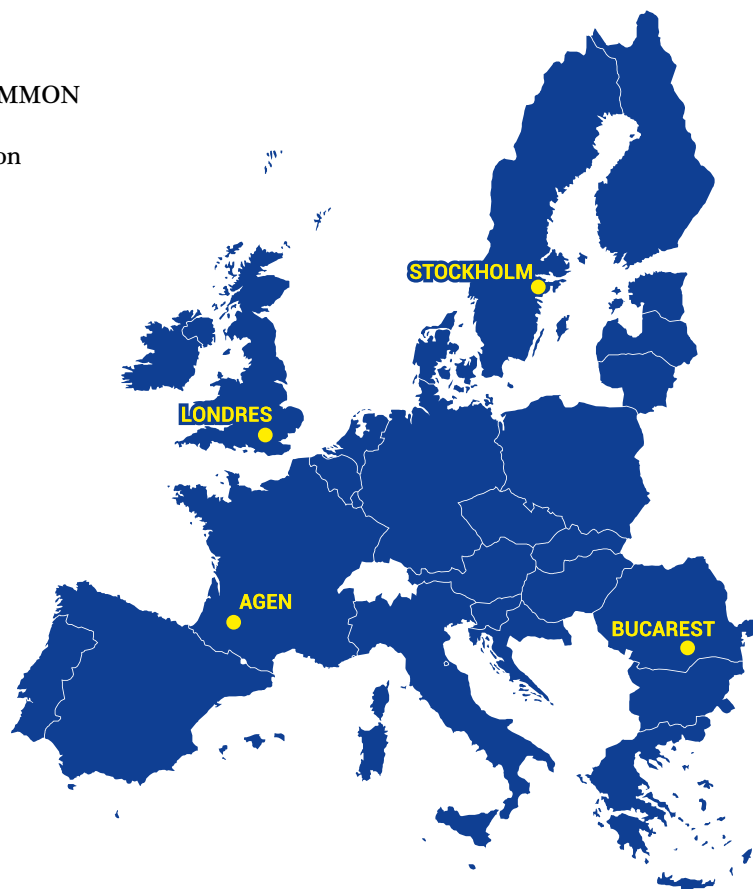
2 séjours de coopération et de mobilité au sein de l'association BASTA en Suède.

Du 6 au 10 juin 2016: Une réunion transnationale des partenaires et un atelier de formation dans le Kent, animés par Commonwork.

Entre juin 2015 et juin 2016, réunions de coordination bimensuelles sur Skype.

Du 28 juin 2016 au 1^{er} juillet 2016

La dernière réunion transnationale des partenaires et le séminaire final de diffusion du projet auront lieu à AGEN et seront organisés par SAUVEGARDE.



SAUVEGARDE

CONTRÔLE JUDICIAIRE AIDES AUX VICTIMES

SERVICE AVIC Association d'Aide aux Victimes

AVIC est le service d'aide aux victimes de Sauvegarde. Il travaille en partenariat avec les institutions judiciaires, les services de police et de gendarmerie, les services administratifs, sociaux, médicaux et les collectivités territoriales.

Il s'adresse à :

- Toutes personnes, majeures ou mineures, victime d'infraction pénale : vol, cambriolage, racket, escroquerie, dégradations, accident de la circulation, agressions, violences conjugales, agressions sexuelles, viol, ou toutes autres infractions, que la victime ait déposé plainte ou pas, qu'une procédure judiciaire ait été engagée ou non.
- Ce service est également destiné aux victimes d'accidents collectifs, à la famille de la victime, parents, enfants, proches, témoins, ou encore aux professionnels qui souhaitent s'informer.

SERVICE CJM

Porté par une équipe pluridisciplinaire, le Service de CJM a différentes missions :

- CJM effectue le suivi des mesures pré-sententielles. Celles-ci sont des mesures qui peuvent être décidées par les Magistrats du siège ou du Parquet, avant tout prononcé d'une peine par la juridiction de jugement,
- CJM assure également le suivi des mesures alternatives aux poursuites,
- Le CJM exerce de manière ponctuelle le suivi des mesures post-sententielles telles que le sursis avec mise à l'épreuve (SME).

Le Contrôle Judiciaire (CJ) est une mesure alternative à la détention provisoire dès lors qu'une peine d'emprisonnement est encourue. Il astreint la personne concernée à se soumettre à une ou plusieurs des obligations prévues par le Code de Procédure Pénale. Le contrôle judiciaire concerne les personnes en attente de leur procès ou les personnes mises en examen au cours d'une enquête.

Le contrôle judiciaire est un régime de « liberté encadrée » s'appliquant à une personne mise en examen pour un crime ou un délit, en alternative à la détention provisoire. Il est mis en place au début de la procédure d'instruction ou après une période de détention provisoire sur décision d'un magistrat ; sa durée peut varier de quelques mois à plusieurs années.

AVIC est le service d'aide aux victimes compétent pour :

- Aider les victimes tout au long de la procédure, dans la limite des missions qui lui sont confiées,
- Ecoute, accompagnement, soutien psychologique des victimes,
- Il oriente les victimes, si nécessaire, vers les structures ou les professionnels concernés : avocats spécialisés, médecins conseils, associations spécialisées...

Le service AVIC est composé d'une juriste, d'une psychologue et de sept bénévoles. En cas de nécessité, il oriente la victime vers les services compétents.

Le service d'aide aux victimes est ouvert à tout public. Ses prestations sont gratuites et assurées en toute confidentialité. Tél. 05 53 66 23 03.

Dans ce cadre le rôle du CJM est de :

- Faire Respecter le cadre fixé par le magistrat,
- Faire Réfléchir le contrôlé sur ses actes : lors des entretiens avec son contrôleur judiciaire, la personne est incitée à réfléchir aux faits qui lui sont reprochés (toujours dans le respect de la présomption d'innocence), et de manière plus large à :
 - La prise en considération des victimes éventuelles,
 - Le rapport qu'elle entretient avec la loi,
 - Son insertion ou sa réinsertion dans la société,
 - Le sens à donner à une possible sanction pénale,
 - Accompagner le contrôlé dans la construction de ses projets.

Les objectifs sont de prévenir la récidive, préserver les liens familiaux et professionnels en limitant la détention provisoire, garantir la représentation de la personne devant la Justice, individualiser au mieux la peine en fournissant aux juges des éléments sur la personnalité et sur l'évolution du contrôlé.

CJM assure le suivi des mesures alternatives aux poursuites par la mise en place :

- Des stages de citoyenneté,
- Des mesures d'investigation :
 - Les enquêtes sociales rapides,
 - Les enquêtes de personnalité auteur.

PÔLE

protection & handicap

Le pôle Protection et handicap regroupe les services qui œuvrent dans le champ du Handicap et dans celui de la protection des personnes majeures. Proposer un accompagnement adapté aux situations des personnes et contribuer à leur protection, à leur autonomie, à leur insertion sociale sont quelques-uns des enjeux des services de ce pôle.



© Fotolia - 96228585

SERVICES | Les directeurs

Etablissement et Service d'Aide par le Travail :
Directeur en cours de recrutement

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale :
Sandra MERIGOT

Service Protection pour Majeurs et Mineurs :
Stéphanie MAZAGOT

SAVS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

MISSIONS

Au travers d'un accompagnement à la vie sociale, le SAVS contribue à la réalisation du projet de vie des personnes avec un accompagnement adapté. Il s'agit de développer leur autonomie en facilitant l'accès aux services offerts par la collectivité. Le travail sur le maintien, la restauration, le développement des liens familiaux, sociaux et professionnels est un axe clé.

L'ATELIER BDR

L'accompagnement social du SAVS Sauvegarde s'est enrichi depuis septembre 2014 d'un espace d'expression et de création artistique, co-animé par une monitrice-éducatrice et une psychologue : l'atelier « BDR » (Brico Déco Récup).

L'atelier BDR a lieu tous les 15 jours au SAVS, en fin de journée après la journée de travail des personnes accompagnées. Les participants : jeunes femmes, mères de famille, hommes, viennent y développer leur esprit créatif, découvrir leurs compétences cachées, se valoriser à travers la création, apprendre des techniques de bricolage, restaurer, donner une seconde vie aux objets du quotidien, peindre, coller, accompagner des choix de couleurs et de matières.

Huit personnes ont investi cet espace et ont renouvelé leur participation pour l'année 2015/2016.

Les personnes trouvent dans ce moment un apaisement. Par le lâcher prise qu'induit la créativité, une autre expression est possible.

« BDR » se déplace aussi dans les musées, les diverses expositions. Depuis la rentrée de septembre 2015, l'atelier évolue dans un local flambant neuf.

Anne-Claire Gilbert et Roselyne Ars

MJPM

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et des Mineurs

UN SERVICE DE TUTELLES ET BIEN PLUS ENCORE !

Certes, le service de protection des majeurs a pour mission d'exercer des mesures de tutelles. Cependant, d'autres mesures sont prises en charge par le service. Nous vous proposons dans ce numéro une première approche des différents dispositifs dans le cadre desquels le service de Sauvegarde intervient.



PÔLE

protection & handicap

L'ESAT Établissement et Service d'Aide par le Travail

DÉFINITION

L'ESAT propose aux travailleurs orientés par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées. www.mdp47.fr) un contrat de soutien et d'aide par le travail, adapté à leur situation individuelle.

Les activités très diversifiées proposées par de nombreux clients sont complétées par des campagnes régulières de veille et de prospection.

APPLICATIONS

Elles se répartissent en 5 ateliers installés sur deux sites :

→ **Atelier Multiservices** : se caractérise par une multitude d'activités de conditionnement ou d'assemblage de divers produits (parfums, pièces électriques, filtres, etc...) pour de nombreuses sociétés (Sociétés Liphatech, Laboratoire Laurence Dumont, Neveu, A.S.F, Crédit Agricole...).

→ **Atelier Incarta** : En liaison avec un imprimeur voisin, cet atelier prépare des emballages à la sortie des presses d'impression. La plus grande partie du volume concerne des emballages de papiers à cigarettes pour toute l'Europe. Des campagnes ponctuelles concernent des couronnes des rois, des décorations de Noël.

→ **Atelier Logistique** : Nous travaillons sur le projet technique et financier de reconduction et d'élargissement du marché Logistique des fournitures et des imprimés pour les agences bancaires du Crédit Agricole de la région Aquitaine (environ 240 agences).

→ **Atelier Cogex** : une équipe et son moniteur sont détachés dans les locaux d'une entreprise spécialisée pour réaliser du conditionnement et de l'étiquetage de produits d'importation.

→ **Atelier Propreté** : Cet atelier effectue le ménage sur les sites des clients dans des concessions automobiles, au siège social de la sauvegarde etc...

Mesures judiciaires

ACTIVITÉ MJPM

Mandataire Judiciaire à la protection des majeurs, tutelle des majeurs, curatelle, sauvegarde de justice, mesures d'accompagnement judiciaire...

PUBLIC

Toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles.

DÉCIDEUR

Le Juge de tutelles

MISSION DU SERVICE

Protéger les intérêts du majeur en le représentant, l'assistant, le conseillant...

Mesures administratives

ACTIVITÉ MASP

Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

PUBLIC

Toute personne qui perçoit des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources

DÉCIDEUR

Conseil Départemental

PRESCRIPTEUR

L'intéressé, un travailleur social, un tiers membre d'une commission des expulsions, bailleurs, créanciers, banque de France...

MISSION DU SERVICE

Maintenir ou rétablir la satisfaction des besoins fondamentaux, à savoir l'accès au logement, aux soins et les conditions d'une gestion autonome

Mesures éducatives

ACTIVITÉ MJAGBF

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

PUBLIC

Parents faisant l'objet d'un accompagnement en économie sociale et familiale, cet accompagnement n'étant pas suffisant

DÉCIDEUR

Le Juge des enfants

MISSION DU SERVICE

Percevoir et gérer les prestations familiales dans l'intérêt des enfants tout en menant une action éducative budgétaire auprès des parents

PÔLE enfance & famille

Le pôle enfance et famille regroupe les services engagés dans l'action éducative et sociale, qui relève principalement de la protection de l'enfance, de l'adolescence et de leurs familles sur le territoire.

Le Pôle Enfance et Famille est composé de cinq services :

- Le service Justice et Famille,
- Le service de Prévention Spécialisée,
- Le service d'Action Educative en Milieu Ouvert,
- L'Unité Polyvalente d'Action Educative Spécialisée,
- Le Service d'hygiène mentale et infantile.

Service Justice & Famille

Le service Justice et famille a la responsabilité de deux activités, qui concernent les mineurs :

- Le service d'investigation éducative,
- Le service de réparation pénale.

Service d'Investigation Éducative (SIE)

C'est un service éducatif en milieu ouvert qui accompagne, dans leur lieu ordinaire de vie et sous l'autorité de leurs parents, des mineurs après ordonnance du juge pour enfants. Le SIE est habilité par le Préfet, par arrêté en date du 14/02/2012, pour réaliser annuellement 160 MJIE (Mesures Judiciaires d'Investigation Educative) concernant environ 250 mineurs.

La MJIE est d'une durée de 6 mois elle est conduite par une équipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux, de psychologues, de psychiatres et de personnel administratif.

Le SIE intervient sur tout le département de Lot-et-Garonne (voire sur les départements limitrophes).

Le Ministère de la Justice et plus précisément la Protection Judiciaire de la Jeunesse assure le contrôle et la tarification.

La mission du service est d'aider le magistrat pour enfants dans sa décision sur le fond en :

- Vérifiant si les conditions d'une intervention judiciaire sont réunies,
- Qualifiant, le cas échéant, le danger encouru par l'enfant,
- Proposant, si nécessaire, des réponses en termes de protection et d'éducation, adaptées à la situation des intéressés.

L'objectif est de recueillir des éléments :

- Sur la personnalité du mineur,
- Sur la situation familiale et sociale,
- Sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit.

SERVICES I Les directeurs

Service justice et familles : Olivier PECONDON

Service de prévention spécialisée : Yannick CAPOT

Service action éducative en milieu ouvert :
Marc DARGENT

Service socio-éducatif pour enfants et adolescents :
Yannick CAPOT

Service hygiène mentale infantile :
Annie DONNET AVEROUS

Service de Réparation Pénale

C'est un service éducatif en milieu ouvert qui accueille des mineurs ayant commis un acte délinquant. Les mesures de Réparation Pénale relèvent des décisions prises par les Juges pour enfants ou par les Procureurs au titre de l'enfance délinquante.

Les mineurs résident dans leur lieu ordinaire de vie sous l'autorité de leurs parents ou tuteurs.

Les mesures sont exercées en milieu ouvert sans hébergement.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse assure le contrôle et la tarification.

La réparation pénale est une mesure éducative prononcée à l'égard d'un mineur, auteur d'une infraction pénale, auquel il est proposé de réaliser une activité d'aide ou de réparation au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité. La mesure permet un suivi éducatif dans le cadre judiciaire, dans le double but de prévention de la récidive et de restauration du jeune.

Le Service de Réparation Pénale intervient sur tout le département de Lot-et-Garonne. Des secteurs d'intervention (Agen, Marmande, Villeneuve sur Lot) sont définis entre les éducateurs, pour faciliter le travail de partenariat.

Olivier PECONDON

Le Service Prévention Spécialisée

Les fonctions de la Prévention Spécialisée sont précisées par l'arrêté ministériel du 4 juillet 1972, « organiser, là où se manifestent des risques d'inadaptation sociale des actions collectives et individuelles auprès des jeunes de 13 à 21 ans en rupture avec le milieu institutionnel qui tendent à prévenir les risques de marginalisation durable ».

Cela consiste à « Aller vers » les jeunes là où ils sont et aux moments où ils y sont (travail de rue/présence sociale) en soirées, les samedis, mercredis, vacances scolaires...

Cela passe aussi par l'organisation de temps collectifs favorisant l'apprentissage du vivre ensemble, la meilleure connaissance des jeunes.... Ces temps pouvant prendre la forme de camps, de chantiers, de séjours, de sorties ou d'ateliers avec une action support (musique, sports...).

La Prévention Spécialisée se décline selon des principes de travail qui sont :

- La libre adhésion des usagers.
- Le respect de l'anonymat.
- La non-institutionnalisation des modes opératoires.
- Le non-mandat nominatif mais plutôt un mandat territorialisé.

Cela suppose que les équipes coopèrent quotidiennement avec les acteurs locaux de l'insertion, de l'éducation nationale, des loisirs éducatifs, de la justice et du social.

Environ 1200 jeunes ont été accompagnés ou rencontrés par les services en 2014.

621 ont fait l'objet d'un accompagnement suivi dont 34% de filles.

Les principales problématiques rencontrées sont : la scolarité, l'emploi, le vivre ensemble, l'oisiveté, la délinquance, la consommation et la vente de stupéfiant, la santé psychique, les médiations familiales, les urgences sociales et les démarches administratives. La Prévention Spécialisée est une mission non-obligatoire de l'Aide Sociale à l'Enfance départementale. Elle est donc subventionnée et non financée. Nos subventions principales proviennent du Département, de l'Agglo d'Agen et de la ville de Villeneuve-sur-Lot.



© Fotolia - 50566835

Le Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO)

Dispositif d'Accompagnement des jeunes Majeurs : le DAJMA

Ce projet expérimental est une réponse à la demande du Département de Lot-et-Garonne pour un dispositif alternatif à une prise en charge institutionnelle des jeunes majeurs.

Il a pour vocation de fournir une prestation d'accompagnement socio-éducatif à des jeunes majeurs, de la couronne agenaïse, issus des dispositifs de protection de l'enfance, en vue de finaliser leur autonomie sociale et financière en mobilisant au mieux les ressources de droit commun. Il s'adresse à des mineurs émancipés ou jeunes majeurs âgés de 18 à 21 ans déjà bénéficiaires avant leur majorité d'une mesure de protection de l'aide sociale à l'enfance de Lot-et-Garonne (Placement ou action éducative à domicile).

Pour la Sauvegarde ce projet, en répondant à un besoin du Département, renforce sa mission d'intérêt général et d'utilité sociale. Mais c'est également une opportunité pour le service d'AEMO de diversifier ses pratiques en milieu ouvert tout en restant dans son cœur de métier.

Ce dispositif accordera une place importante à l'échange en groupe de pairs à propos : de la citoyenneté, du fait religieux, de la prévention de la radicalisation, du développement durable et des questions d'environnement mais également des relations à l'art et à la culture.

Les valeurs promues par l'association SAUVEGARDE : la promotion et la protection de la personne fragilisée et vulnérable, la laïcité, les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité serviront de point d'appui au dispositif.

Un comité de suivi, mis en place par le Département, assurera l'évaluation.

Marc DARGENT

L'Unité Polyvalente d'Action Éducative Spécialisée (UPAES)

L'Unité Polyvalente d'action éducative spécialisée de Sauvegarde a pour mission d'assurer une action éducative auprès des enfants dont le maintien dans leur milieu habituel de vie présente un risque grave pour leur évolution personnelle. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la protection judiciaire et administrative de l'enfance et de la jeunesse.

L'UPAES met en œuvre et organise toutes les mesures éducatives ou thérapeutiques nécessaires pour le bon développement des enfants dont elle a la responsabilité, au moyen des ressources locales offertes, et en organisant les partenariats nécessaires.

Le service de placement familial

qui a pour mission principale de proposer à l'enfant un lieu d'accueil (le placement familial ou l'hébergement diversifié dans 4 studios proches de l'équipe éducative) dans le but d'assurer sa protection.

L'accueil de jour avec hébergement séquentiel « Le Patio »

Le dispositif du « Patio » est essentiellement saisi dans le cadre administratif ce qui confirme sa vocation préventive. Au moment de la prise en charge, les attentes des usagers et les principales actions engagées concernent l'aide à la scolarité et à la parentalité ainsi qu'un soutien dans la gestion des conflits. Les jeunes qui ont été accompagnés par le dispositif du Patio depuis 2012 sont pour la grande majorité en phase de socialisation réussie sans avoir eu à solliciter à nouveau les services sociaux.

Le point « rencontre »

Le point « rencontre » est un dispositif qui permet aux enfants de conjoints séparés de rencontrer dans un cadre apaisé et apaisant l'un ou l'autre de leurs parents. En 2014, les dispositifs agenaïses et marmandaises ont organisés 529 rencontres. 95 enfants (de 0 à 17 ans) ont été accueillis dans le cadre d'une mesure judiciaire.

Depuis septembre 2015, l'ouverture d'un second site sur Agen, rue saint martin, vient compléter celui du Centre de loisirs des Îles. Cette extension dans de nouveaux locaux parfaitement aménagés, permet la répartition des familles sur deux sites et deux plages horaires (9h à 12h, les 1er et 3^{èmes} samedis de chaque mois), augmente le nombre d'intervenants et améliore les conditions d'accueil et de sécurité.

Yannick CAPOT



CADA / HUDA

Le module « Personnes migrantes » comprend :

- Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) où sont pris en charge 112 personnes
- L'Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile (HUDA) qui accompagne et héberge 46 personnes.

Dans les deux cas, les missions sont :

- L'accueil et l'hébergement
- L'accompagnement administratif (procédure de demande d'asile), social et médical
- La scolarisation des enfants et l'organisation d'activités socioculturelles au profit des résidents
- La gestion de la sortie du centre

ACTUALITÉ

Le CADA a augmenté sa capacité de 20 places en 2014 et de 12 places en 2015. Cette augmentation passe par la réponse à un appel à projet national, géré par le Ministère de l'Intérieur.

L'HUDA a été créé en décembre 2014 et permet l'hébergement de 46 demandeurs d'asile dans l'attente de places disponibles en CADA.

La volonté de l'État, est de créer à l'horizon 2016, 11 000 places d'hébergement supplémentaires sur notre territoire.

En 2014 (Source de l'OFPRA), 64 811 demandes d'asile ont été déposées. La France se situe au 4ème rang des pays d'accueil des demandeurs d'asile en Europe.

Florence CARLET

SERVICES | Les directeurs

Service personnes migrantes :
Florence CARLET

Service socio-éducatif pour adultes :
Jean-Michel MERLIERE

Service soin-santé-addictions :
Amandine IRAGUE

PÔLE

santé & insertion

Le pôle Santé et Insertion apporte des réponses plurielles et adaptées aux situations des publics et des personnes. Dans une dynamique d'accompagnement global des personnes, les acteurs des services développent des actions partenariales sur le territoire et s'attachent à activer l'ensemble des leviers favorables à l'insertion (soins, logement, emploi, situation administrative...).

Service Socio-Éducatif pour Adultes

La résidence du Val d'Albret à Nérac : Un habitat de proximité adapté pour les usagers de la Maison Relais

Ce Service est ouvert depuis 2010, sous convention avec la Direction Départementale de la cohésion sociale. Il a une capacité de 20 places.

Depuis son ouverture et dans l'attente de la construction de la future résidence : il a fonctionné grâce à la location de 20 logements et à l'établissement de baux de sous-location aux usagers au titre de l'agrément Intermédiation locative et Ingénierie Sociale.

La maîtrise d'ouvrage et la construction de la résidence du Val d'Albret, ont été assurées par la SA HLM HABITALYS, propriétaire, sur un projet initial de l'architecte François de la SERRE, associé au cabinet de Marine MERLE.

Notons que ceux-ci ont pris en compte très précisément les besoins des usagers et nos demandes d'aménagements spécifiques.

L'inauguration de ces nouveaux locaux est programmée pour le lundi 14 décembre prochain.

Après plusieurs années de projets et une année de travaux, la remise des clés de la Maison Relais a eu lieu le vendredi 10 juillet 2015.

Le déménagement des 20 logements s'est étalé sur 2 mois.

Dans les jours qui suivirent, avec l'équipe éducative et l'aide d'usagers (de la Maison Relais et du CHRS) recrutés en mission d'interim, les premiers occupants se sont installés et la résidence s'est petit à petit animée.

Il y avait beaucoup d'appréhensions quant à l'intégration dans ces nouveaux logements. Les usagers n'y voyaient, au départ que la taille qui était plus réduite. Passer de 60 m² pour la plupart des personnes à 35 m² pouvait paraître difficile.

Au fur et à mesure des emménagements nous avons pu remarquer qu'une nouvelle dynamique se mettait en place. Le changement apporté par la résidence collective s'est observé au travers des relations entre les usagers. Certains disent se sentir plus en sécurité dans la résidence car ils savent que leurs voisins font également partie de la Maison Relais. Une entraide mutuelle et un esprit collectif et convivial se sont instaurés naturellement.

Après l'élection en septembre des représentants du Conseil de la Vie Sociale, les animations ont repris sur une nouvelle formule. Pour permettre à tous de participer au collectif mais en faisant attention aux affinités (ou aux inimitiés), les horaires du « lundi animation » sont libres. C'est un moment de partage autour d'un café et de pâtisseries faites maison. C'est le point de rencontre à partir duquel tous les projets se lancent.

Le temps du repas du mercredi à midi s'impose comme une façon privilégiée de travailler avec l'usager sur des notions telles que l'hygiène, l'aménagement et l'appropriation des logements.

Le vendredi matin, un petit déjeuner préparé par tous et pour tous à base de produits frais sera confectionné dans l'espace collectif. De même, un repas mensuel où tout le collectif peut participer à l'élaboration et à la dégustation, permettra à chacun de soumettre ses propositions.

Plusieurs activités plus ponctuelles sont en cours d'élaboration. Nous sommes dans la mise en place de la décoration de l'intérieur. Un atelier peinture animé par Rémy BALINIERES, va démarrer dans les prochains jours (initiation aux techniques de la gouache, peinture pastel et dessin) ainsi qu'un atelier aménagement extérieur animé par Djema DOUAIRY (conception de l'aménagement paysagé – plantations, irrigation et entretien).

Ces ateliers se mettent en œuvre en relation avec les rencontres et les communications par skype et Facebook avec les équipes de NO WALL GARDENS et de

COMMUN WORK, nos partenaires dans les actions que nous conduisons dans le cadre des programmes ERASMUS.

La Maison Relais, telle qu'elle a été pensée au départ commence à prendre forme autour du concept d'habitat de proximité et du vivre ensemble tout en préservant des espaces d'intimité et d'évolution personnelle.

Julien DELECOUR, Nicolas BIDOT, Djema DOUAIRY,
Éducateurs et animatrice de la Maison Relais

Soins-Santé Addictions

« Aller vers » les usagers pour éviter les ruptures de parcours de santé.

À l'aune des parcours de santé en addictologie, les structures médico-sociales du service Soins Santé Addictions (CSAPA, CAARUD, ACT) entament un redéploiement de leurs missions et de leurs territoires d'intervention. De nouveaux points de contact seront mis en place pour accueillir de nouveaux usagers, localisés notamment en milieu rural ou semi-rural. Avec un réseau de proximité adapté aux besoins des populations, les personnes ayant des conduites addictives accéderont facilement aux soins et aux actions de prévention par le biais du maillage proposé (sièges, antennes, consultations avancées, permanences). Les attentes des usagers/résidents sont multiples et complexes. Les équipes pluridisciplinaires pourront ainsi assurer au quotidien la continuité des soins et des prises en charge globales. Le développement de nos partenariats nous permettra également de consolider la qualité de nos accompagnements et d'éviter les risques de rupture dans les parcours de santé en Lot-et-Garonne.

Amandine IRAGUE

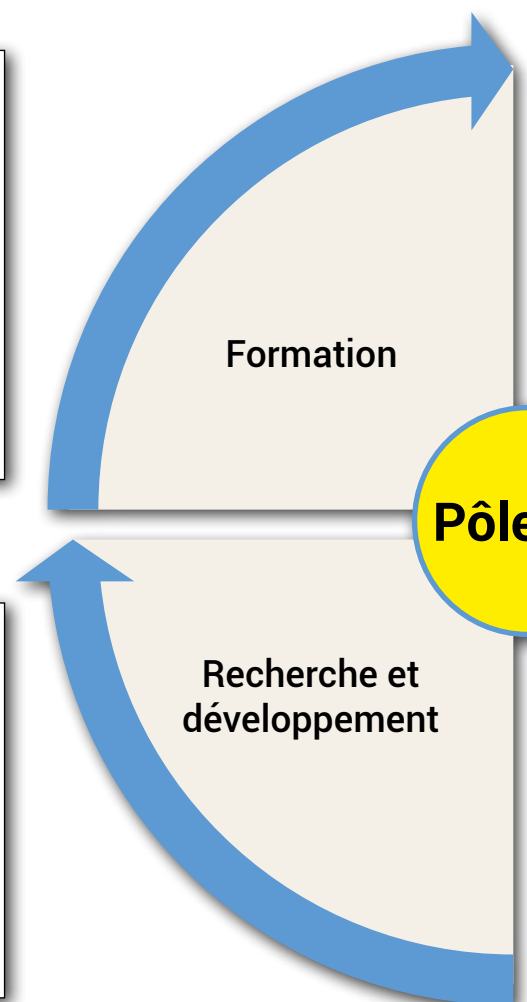
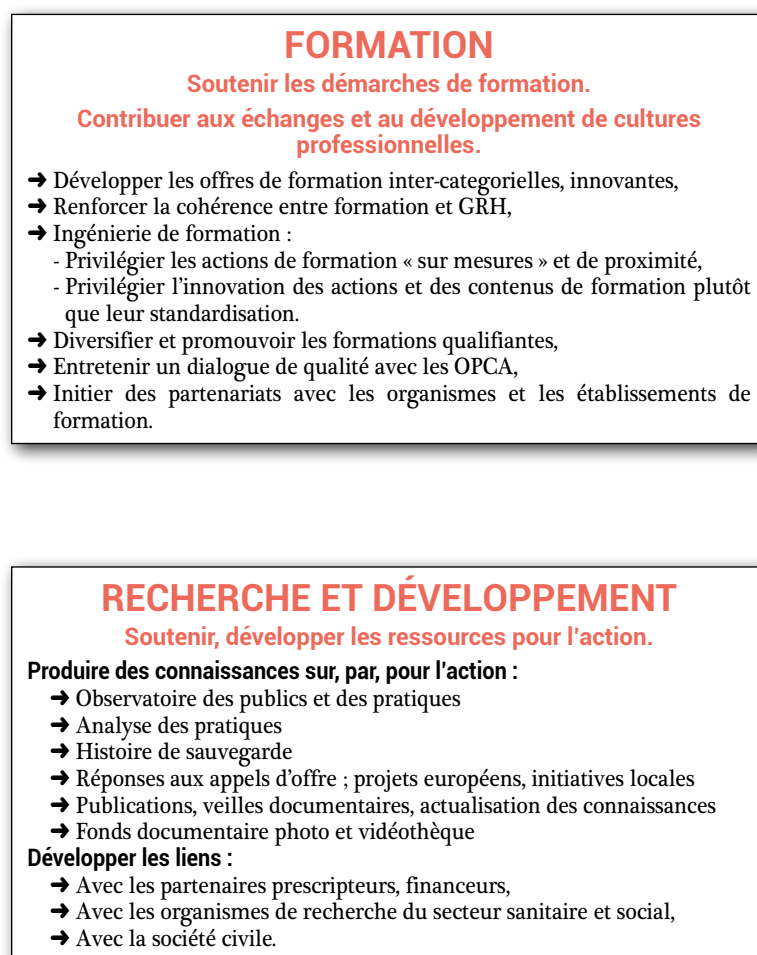
PÔLE

ressources & développement

En créant le pôle Ressources et Développement et en l'intégrant à sa nouvelle dynamique, l'association Sauvegarde affirme sa volonté de faire des domaines de la Communication, de la Formation, de la Recherche et de l'Évaluation, des activités permanentes au service de ses acteurs, de ses actions, de ses expertises et de son développement.

Prendre en compte les évolutions des politiques du secteur social et médico-social, soutenir les professionnels dans leurs pratiques et leurs initiatives, inscrire et ancrer ses actions sur le territoire par leur rayonnement et leur diffusion, répondre avec toujours plus de pertinence aux problématiques complexes et mouvantes des publics fragiles, stimuler et renforcer les liens entre les différents acteurs et contribuer à davantage de cohérence dans l'action sociale, sont quelques-unes des préoccupations constantes de l'association Sauvegarde. La création du pôle Ressources et Développement est une des déclinaisons au service de ces ambitions.

Le pôle ressources & développement souhaite contribuer à nourrir les échanges et entretenir le débat avec l'ensemble des acteurs de Sauvegarde.



NOUS CONTACTER :

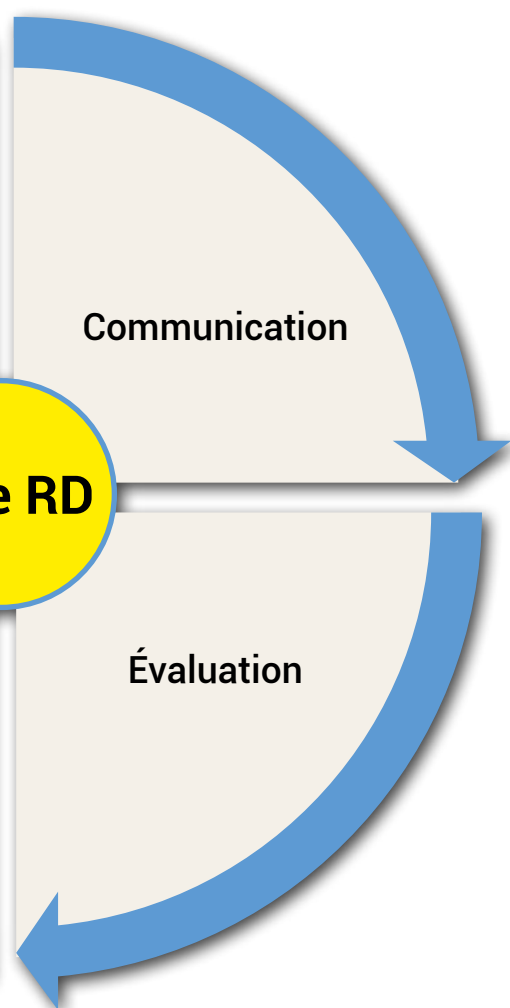
Sylvie COURTINE, Directrice du Pôle Ressources et Développement

Association SAUVEGARDE - 2 rue Macayran - 47550 BOÉ

Tél. : 05 53 98 77 92 - Mail : rd@sauve-garde.fr

Quatre domaines d'action étroitement liés au service de ces objectifs

- **La communication** : vise à promouvoir, à valoriser et à faire mieux connaître Sauvegarde. Elle cible les professionnels, les usagers, les partenaires, les financeurs, les administrateurs, les bénévoles, le grand public.
- **La formation** : il s'agit de soutenir les démarches, la mise en œuvre et l'évaluation des projets et des plans de formation. Contribuer au développement de culture professionnelle commune et aux échanges de pratiques. Faciliter par les échanges et les formations, les coopérations, les articulations entre les services, entre les équipes, les partenaires.
- **La recherche - développement** : soutenir et développer les ressources pour l'action et les innovations. Faciliter, accompagner la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions et des projets. Contribuer aux échanges et aux réflexions.
- **L'évaluation** : soutenir les démarches d'évaluation et/ou d'analyse des pratiques par la mise en place de méthodologies et d'outils adaptés. Contribuer au développement d'une dynamique et d'une culture associative de projets.



COMMUNICATION

Promouvoir, valoriser diffuser, fédérer, mutualiser, mettre en liens.

- Newsletter,
- Cap mag,
- Site internet,
- Animation culturelle et scientifique,
- Organiser sur le territoire avec les services et les partenaires des temps et des espaces d'échanges et de rencontres (colloques, événements, conférences-débats animations territoriales...).

ÉVALUATION

Soutenir les démarches d'évaluation et/ou d'analyse des pratiques.

- Sensibiliser, mettre en place des outils et des méthodes d'observation, de diagnostic et d'évaluation,
- Évaluer, capitaliser, mutualiser et confronter les expériences,
- Développer l'activité d'évaluation externe en cohérence avec les compétences et les missions de sauvegarde,
- Soutenir et accompagner les démarches d'actualisation et/ou de redéfinition du projet associatif et des projets de service.

SAUVEC

Dans le cadre de sa réorganisation, SAUVEGARDE a précisé les objectifs de SAUVEC en les mettant au service de ses valeurs et de la bonne conduite ou du développement de l'ensemble de ses activités dans le champ médico-social.

SAUVEC devient une des composantes opérationnelle du Pôle Ressources et Développement dans les domaines de la formation, de l'évaluation ou de l'expertise.

En liens étroits avec le pôle, SAUVEC continuera de s'appuyer sur son expérience, sur son réseau d'intervenants et de personnes qualifiées pour répondre, en conformité avec ses habilitations (formation et ANESM), aux sollicitations relevant de ses compétences.

FONDS DE DOTATION :

Dans un contexte économique et social difficile, il est plus que jamais nécessaire pour notre association de mobiliser toutes les forces vives de notre société. C'est la raison d'être du fonds de dotation Sauvegarde : proposer aux acteurs économiques et sociaux du territoire, de s'engager et de soutenir notre action et nos projets, par un partenariat citoyen, durable et responsable.



SAUVEGARDE
2, rue de Macayran
47550 BOË
Tél. : 05 53 48 16 10
Fax : 05 53 48 16 11

www.sauve-garde.fr